

LA VÉRITÉ

DÉPOT LÉGA

Dép: D'alger

N.° 19

1870^a

SUR LE RÉGIME MILITAIRE

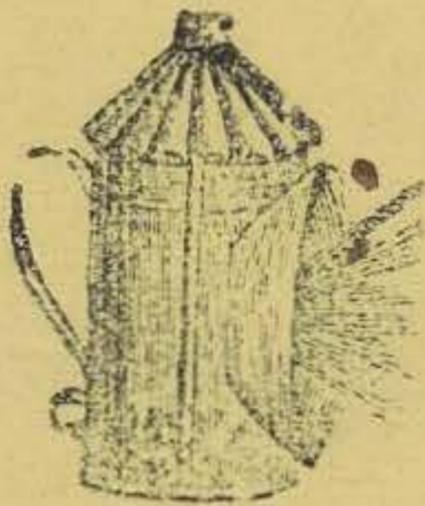
EN ALGÉRIE

Par BÉZY

Officier de l'armée d'Afrique

PRÉFACE par Alexandre LAMBERT

1^{re} LIVRAISON



50 CENTIMES

ALGER

IMPRIMERIE CENTRALE. — GARAUDEL, PLACE DU THÉÂTRE

—
Avril 1870



LA VÉRITÉ

Sur le Régime Militaire,

EN ALGERIE.

Deuxième Livraison

BUREAUX ARABES.

CHAPITRE I.

Delenda est Carthago.

En déclarant l'autre jour que nos colonnes restaient couvertes à la riposte comme à l'attaque, j'avais voulu faire appel à l'esprit de conciliation,

qui fut toujours l'apanage des grandes âmes. J'espérais, qu'à l'exemple d'un vieux général d'Afrique, chacun voudrait prendre part à la campagne intellectuelle que la presse soutient depuis si longtemps, et que les susceptibilités individuelles sauraient laisser passer les accusations générales lancées contre une institution surannée. Comme Schœnauer, je suis forcé de m'écrier : Chimère ! Illusion ! Idéal ! Beaucoup de gens ont voulu croire que leurs personnalités se trouvaient atteintes par ce que nous disions des abus d'un système, non moins détestable que détesté. Il me semble pourtant qu'un peu d'attention eût suffi pour leur prouver le contraire.

Du reste, pour que toute contestation à cet égard devienne désormais impossible, je déclare que nous professons, pour les employés de l'administration militaire, un respect profond comme la mer, et une considération aussi distinguée que le talent de M. Voyer. (1) La bonne foi est, selon moi, l'élément le plus précieux de la discussion ; c'est pourquoi je me déclare prêt à revenir sur les erreurs qui pourront se glisser dans mes articles, lorsque les intéressés les relèveront avec courtoisie ; mais encore faudra-t-il qu'on prenne la peine de me prévenir. Je crois maintenant que je puis parler en toute liberté.

La cause des bureaux arabes est défendue avec une ardeur bien explicable, par les honorables officiers qui appartiennent à cette institution, et ré-

(1) Voyer, pianiste distingué, qui se trouvait de passage, à Alger, en ce moment.

ciproquement. Je n'ai fait qu'effleurer les motifs de cette sympathie, aussi naturelle que la reconnaissance d'un neveu pour un oncle dont l'héritage l'a fait heureux et riche. Je demande la permission de m'étendre sur cette question.

Les représentants du pouvoir militaire sont convaincus que l'Algérie, pour être heureuse, a besoin du sabre de nos pères. Je respecte toutes les convictions et celle-là comme les autres. Le genre de gouvernement prôné par ces messieurs a, du reste, fait dans le moyen âge le bonheur de la Bourgogne, et une tirade connue d'une pièce qui ne l'est pas moins, nous apprend que Marguerite fut forcée de s'en souvenir.

Il est donc tout naturel d'admettre que des gens parfaitement estimables puissent penser comme les barons féodaux de l'exécrable vieux temps; seulement on doit constater, par la même occasion, que leurs théories sont en retard de plusieurs siècles sur les idées modernes. Aussi, j'aurai une manière de voir entièrement différente; je me demande pourquoi l'on m'en voudrait.

A côté des convictions respectables dont le cœur des officiers des bureaux arabes est certainement bondé, le scalpel du publiciste découvre des mobiles d'un autre ordre. Ce n'est certes pas un élan dans le genre de celui qui fait voler un fanatique missionnaire vers les plages les plus lointaines, qui lance un beau jour un homme dans le sein d'une administration. C'est surtout l'intérêt qui dicte un choix de cette espèce. Pour ma part, je ne trouve pas grand mal à cela; chacun aime le bien-être à sa façon et se jette dans les bras du parti

qui lui permet de vivre selon ses goûts. Mais les avantages que procure une position quelconque exercent sur l'esprit des intéressés une influence dont personne ne peut contester la pernicieuse réalité.

Quand Virgile chantait la gloire du divin Auguste, il considérait les actes de son bienfaiteur à travers le prisme des faveurs dont il avait été personnellement comblé. Sans crainte de trop m'avancer, je crois pouvoir dire que les Mantouans, chassés de leur patrie, ne partageaient pas ce poétique enthousiasme à l'endroit de celui qui fut le premier type du tyran aux formes grecques et menteuses ; plutôt à Dieu qu'il n'eût pas eu de successeurs.

Pour les mêmes raisons que Virgile, les officiers ne peuvent sainement raisonner sur l'opportunité du système actuel ; et tout en admettant leurs observations, je dois signaler les causes qui peuvent fausser leur jugement.

Plus stables que leurs collègues des corps de troupe, ceux qui servent l'administration touchent une solde supérieure et possèdent au moins deux chevaux, payés et nourris avec l'argent des contribuables, bien entendu. Dans certains cas même leur traitement subit une augmentation considérable. Ainsi, lorsque l'employé va surveiller les travaux du sénatus-consulte, il reçoit une gratification de cent cinquante francs par mois. En revanche, il n'a rien autre chose à faire qu'à être présent ; et, s'il ne sait pas l'arabe, il ne peut pas communiquer avec ses administrés, car les chefs de bureaux seuls ont droit à un interprète.

Je ne reproche pas au ministère de la guerre de se montrer trop généreux ; je connais, mieux que tout autre, l'insuffisance de la solde des officiers subalternes ; mais, si les caisses de la nation renferment trop de fonds, je voudrais les voir justement répartis entre tous.

Un lieutenant me disait un jour :

« Voilà cinq ans que je fais le service de mon capitaine détaché aux affaires arabes, et que je subis des retenues sur mon traitement pour payer les erreurs inévitables de la comptabilité. Ma solde est celle de mon grade ; mes fatigues et mes dépenses sont beaucoup plus considérables, grâce à l'absence de celui qui devrait commander ma compagnie. »

Est-ce juste ?

En dehors de l'intérêt pécuniaire, il faut encore signaler le prestige dont croit jouir l'homme qui peut caracolier aux flancs des montagnes avec des spahis qui galopent derrière lui, burnous au vent. Beaucoup de jeunes imaginations ont dû être séduites par ces signes extérieurs qu'affectionnent les fanatiques de l'autorité souveraine et de l'omnipotence militaire. De cet état d'esprit à la conviction que l'on est indispensable, il n'y a qu'un pas bien facile à faire !

Quelqu'un me disait avoir recueilli ces mots tombés de la bouche d'un chef de bureau arabe : « Dans le cas où l'on nous supprimerait, la colonie serait en feu le lendemain. » Je suis le premier à contester l'authenticité de cette assertion ; elle m'a cependant porté aux plus amères réflexions. Un rouage dont la chute peut arrêter la machine,



demandé la plus active surveillance ; et, si l'on peut le remplacer, doit-on hésiter un instant ?



Les employés des administrations françaises ont un immense défaut : c'est celui de répondre toujours et quand même à ceux qui attaquent l'existence de l'institution qu'ils servent. Qu'ils me permettent de leur dire : ils n'ont aucun mandat pour cela, et ce n'est qu'à titre général qu'on peut admettre leurs observations.

Les contribuables, dont j'ai la prétention de défendre les intérêts, sont, à tort ou à raison, mécontents d'un état de choses ; ils payent sans chanter, et ils se réservent le droit de réclamation et de protestation. La réponse à leurs objections doit leur venir d'en haut, de ceux qui ont institué le système qu'ils désapprouvent ; et ils se demandent ce que

vienrent faire dans la discussion des gens qui ne peuvent pas plus qu'eux introduire le changement demandé avec une insistance aussi louable qu'inutile.

Le système militaire, que nous subissons, n'est pas sympathique au pays : ceci est incontestable. Il semble donc que (dans un Etat où tout est censé se faire d'après le vœu du peuple souverain), le règne du sabre doive disparaître par cela seul que les majorités n'en veulent plus. Il n'en est rien pourtant ; et, malgré les vœux exprimés, malgré les excellentes raisons données par tant de personnes, l'autorité fait la sourde oreille, et la voix du peuple se perd dans les antichambres des maîtres qui s'endorment dans le plus grand calme, en répétant que tout est pour le mieux dans la meilleure des Algéries.

Toutefois, à mesure que nous avançons, la lutte devient plus difficile. Quand une armée bat en retraite, elle doit opérer son mouvement avec calme et régularité ; elle s'arrête successivement derrière les différents obstacles qui peuvent la couvrir, et elle n'abandonne le champ de bataille qu'après avoir été pied à pied contre l'ennemi qui la poursuit. C'est une consolation pour le vaincu, que celle d'avoir fait le plus de mal possible à ses adversaires ! Le combat que se livrent l'absolutisme mourant et la liberté naissante me semble présenter des phases identiques. Le pouvoir personnel, sapé de tous les côtés en France, a voulu faire en Algérie un petit placement à l'étranger ; c'est une réserve et un argument. Nous serions réellement

bien naïfs de ne pas réclamer aussi haut que cela nous est possible.

Un bon gouvernement doit assurer à tous une part égale au bien-être et aux fatigues. Les bureaux arabes sont loin de posséder ce caractère. Le simple voyageur qui traversera les tribus éprouvera de très grandes difficultés à se procurer même des renseignements, s'il n'est pas en excellent rapport avec les représentants de l'autorité actuelle. Qu'il soit, au contraire, en faveur auprès d'eux, et il peut être certain que les barrières de toutes sortes tomberont devant certaines signatures dont l'effet me paraît plus terrible et surtout plus réel que celui des trompettes saintes devant les murs de Jéricho. Ce qui n'est qu'un motif d'ennui pour un touriste devient une cause de ruine ou de fortune pour un commerçant. Demandez-le aux intéressés.

L'absolutisme et l'absence de contrôle constituent, pour toute administration, un vice rédhibitoire que les enfants du dix-neuvième siècle ne peuvent laisser subsister. Le cœur le plus intègre et la conscience la plus droite subissent un jour ou l'autre la fatale influence d'un isolement et d'une indépendance qui ne sont pas discutés. Encore si les employés de l'administration étaient tous des hommes mûrs et habitués aux choses de la vie, on pourrait supporter les famines, le malaise, les mortalités, qui fondent à tout bout de champ sur notre malheureuse colonie. On se dirait, sans doute, que personne ne peut arrêter le bras de la fatalité et que l'on doit s'incliner devant les coups que la plus irréprochable prudence n'a pu con-

juré. Mais il n'en est rien. Les fléaux se succèdent, et chacun se dit : « Cela deva't être »

Vous confiez à des jeunes gens pleins de bonnes intentions, mais sans la moindre expérience; des fonctions de magistrats. Magistrat ! le nom seul indique la grandeur de la mission de ceux qui le portent. Ce sont des hommes mûris par l'âge et l'étude de la sagesse ; ils passent dans la vie et au milieu des passions qui agitent les peuples sans daigner arrêter un regard sur elles. Ils fouillent dans le secret des existences, ils touchent à des mystères terribles, et leur vertu austère et discrète les met à l'abri des pernicieuses influences de l'exemple et des sourdes attaques de la calomnie. Aussi, voyez ce qui se passe : quand une voix insolente ose les attaquer, la foule indignée se soulève en masse pour crier au profane : Respect à nos magistrats ! Mais pour arriver à réaliser ce type, il faut passer sa vie ailleurs que dans l'armée. Le soldat doit être bouillant (il l'est beaucoup trop quelquefois) ; le dispensateur de la justice doit être calme comme un roc ; le premier doit toujours obéir à l'ordre émané d'en haut ; le second ne doit agir que d'après les mouvements de sa conscience et sous l'influence de considérations longuement discutées avec lui-même. Autrement dit, on ne peut être à la fois chair et poisson.

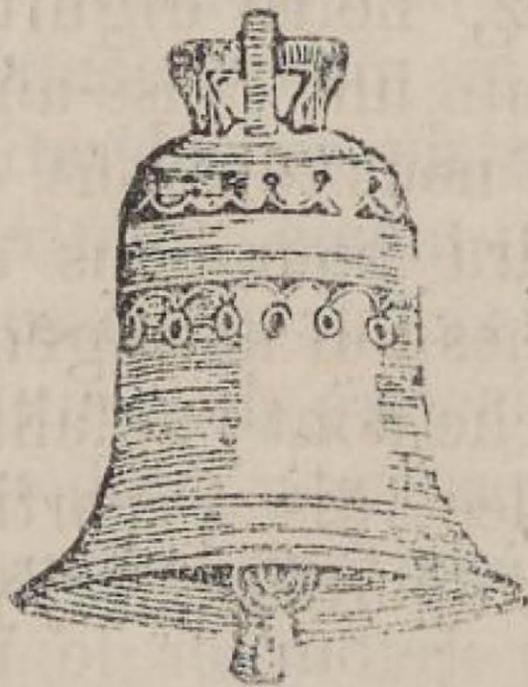
Je ne veux pas être de ceux qui s'obstinent à considérer des résultats malheureux et qui les jettent sans cesse à la face de leurs adversaires. Il m'est pénible de retourner le poignard dans la plaie, et de forcer des gens honorables et convaincus à contempler longuement le mal qu'ils ont fait,

sans s'expliquer les causes qui l'ont entraîné. Mais il faut bien pourtant soulever le linceul sous lequel la pauvre Algérie expire, et compter les blessures qu'il serait bien temps de panser.

La population arabe a-t-elle augmenté ? La civilisation a-t-elle pénétré dans les tribus ? Les navires qui viennent sur nos côtes trouvent-ils des passagers nombreux prêts à passer en Amérique ? Le commerce est-il plus florissant et l'argent moins rare ?

Hélas ! poser de pareilles questions c'est les résoudre

Et si vous me demandez pourquoi le mal existe, je vous dirai : la confiance est morte et l'opinion publique s'élève contre le système actuel. Si vous voulez satisfaire les colons et le pays, vous savez bien ce que vous devez faire.



Autrefois, quand un citoyen avait le malheur de déplaire aux personnages bien apparentés ; lesdits personnages demandaient une petite lettre de cachet, et de gentils représentants de la force publique les débarrassaient le jour même de celui qui avait eu le malheur de se rendre désagréable à plus fort que lui. Combien de fois avez-vous dû rouler sur vos gonds, ô portes de la Bastille, pour laisser passer cette injustice du roi !

Quelques gens naïfs croient encore au règne du bon plaisir. Au lieu de répondre aux opinions modérées d'un journal qui ne suit pas la ligne qu'ils chérissent, ils préfèrent se rendre auprès des représentants de l'autorité, et ils leur tiennent un petit discours dans ce genre :

« Nous trouvons dans les colonnes d'une feuille
» publique le récit de faits incontestablement
» vrais, mais dont la publicité nous est souverai-
» nement désagréable. Nous consentons volontiers
» à jouir de quelques privilèges, vous pouvez
» compter là-dessus ; mais faites-nous donc le
» plaisir d'empêcher les bavards d'en parler. Vous
» le comprendrez, notre dignité nous défend de
» prendre en main une cause aussi mauvaise que
» personnelle ; et nous espérons qu'un léger abus
» d'autorité suffira pour nous débarrasser à ja-
» mais des attaques qui nous gênent. »

C'est la démarche dont j'ai failli être la victime, et sur laquelle des raisons particulières m'empêchent d'insister aujourd'hui ; j'y reviendrai plus tard.

La façon de procéder, que le pouvoir militaire semble affectionner si fort, m'a rappelé une ré-

ponse d'Anglais. Je dînais à côté de lui, à table d'hôte. On servit du filet de bœuf aux truffes ; l'enfant d'Albion jeta sur l'odoriférant tubercule un regard de convoitise qui me fit trembler ; il saisit le plat, puis il imprima à sa main un mouvement sûr et méthodique dans le but évident de transvaser intégralement dans son assiette le mets qu'on retrouve toujours dans les hôtels qui se respectent.

Un des convives — c'était un commis-voyageur en papiers peints — s'écria avec un accent que je n'oublierai jamais :

— Mais, monsieur, nous aussi nous aimons les truffes !

L'Anglais tourna sur son interlocuteur deux grands yeux bleus hébétés, et répondit avec un flegme ineffable :

— Oh ! pas tant que moi !

Et il continua gravement à se servir comme s'il eût été seul.

Quand les populations réclament une innovation ou un changement destiné à augmenter leur bien-être ou à satisfaire leurs sympathies, nous assistons à un dialogue du même genre. Le système actuel est si admirablement installé, que l'on ne peut donner raison à l'opinion publique sans froisser les susceptibilités de quelques individus et sans léser leurs intérêts privés. Mais quand il s'agit du sentiment universel, il me semble que personne ne doit céder à des considérations qui sont tellement mauvaises qu'on n'osera jamais les publier.

Mon Dieu ! nous aussi nous voulons diriger nous-même nos intérêts ; et quand nous demandons

notre place dans les discussions et notre part dans le gouvernement, nous ne comprenons pas pourquoi l'on nous ferme la porte au nez. Nous aimons l'indépendance pour tous, et nous l'aimons autant que vous. Soyez donc assez aimables pour nous passer le plat; ou bien craignez le moment où vous devrez forcément nous dire pourquoi vous le gardez devant vous.

Un des plus sûrs moyens de mettre dans un jour complet cette question si délicate des bureaux arabes, m'était développé, il y a quelques jours, par un officier dont l'opinion ne saurait être suspecte.

« On nous attaque à outrance, me disait-il, et » on a tort. Je voudrais que le gouvernement in- » troduisit dans nos bureaux des employés civils, » qui nous contrôleraient, et qui auraient le droit » de faire connaître au public ce que nous sommes réellement. Je suis persuadé que six mois » après, notre institution serait aimée et vénérée » par tous. »

Moi, je suis et je reste convaincu que l'on ne saurait trouver rien de plus efficace pour arriver rapidement à la suppression du système militaire.

L'officier souverainement honnête qui me parlait comme je viens de le dire, appartient à la grande école de ceux qui ne veulent pas mettre leur personnalité en dehors de la discussion. Malgré la fausse opinion qui dictait ses paroles, ou plutôt à cause de cette opinion, je suis sûr que son projet mis en pratique amènerait fatalement le résultat que nous appelons de tous nos vœux.

Placez vos généraux dans le Sud, la population du littoral n'a plus besoin de leur présence. Introduisez des employés civils dans votre administration, et donnez-leur des garanties d'une indépendance complète, laissez-vous discuter au grand jour, et si toutes ces mesures, qui ne peuvent vous nuire, n'amènent qu'un résultat à demi satisfaisant pour nous, vous aurez au moins donné la preuve de votre impartialité, et l'opinion publique vous en tiendra compte.



Un caporal s'écriait un jour parlant de l'hôtel des Invalides:

— Magnifique institution que nous devons à notre grand Empereur.

— Mais vous faites erreur, lui dit un conscrit ; c'est Louis XIV qui...

— Louis XIV !... tais-toi, clampin, aurais-tu l'incroyable prétention d'être moins bête que moi ?

— C'est avec tout le respect que je vous dois que je me permettrais de vous faire observer...

— Tais-toi et rapporte-t-en entièrement à ce que je te fais l'honneur de te dire, car je suis ton supérieur !

Cette manière de procéder se retrouve un peu sur tous les degrés de l'échelle militaire. Les règlements ne prescrivent pas d'une manière absolue la hiérarchie des intelligences, mais les instructions particulières apprennent à l'inférieur qu'il doit toujours avoir beaucoup moins d'esprit que son chef. Montrer le contraire c'est vouloir s'exposer à un danger sérieux. Les administrations civiles, je le sais, ne sont pas complètement à l'abri de ce vice ; cependant il ne fait pas peser sur elles cette pernicieuse influence qui est le ver rongeur de l'armée.

L'officier de bureau arabe, qui voudrait obéir à son initiative personnelle et qui sentirait le besoin de suivre une autre ligne que ses devanciers, se butterait à des obstacles infranchissables pour lui. Les chefs de l'administration lui feraient observer qu'ils n'ont pas besoin de ses idées nouvelles. Et, dans son intérêt personnel, le jeune récalcitrant serait forcé de se taire, car, dans ce cas comme dans bien d'autres :

La parole est d'argent, mais le silence est d'or.

Et, du reste, qu'importe le bonheur du pays à des hommes qui n'ont pas à souffrir de sa ruine, et

qui doivent se dire avec raison que le sacrifice de leur personne n'amènerait pas le moindre changement dans le système actuel. En voulant agir d'après leurs propres aspirations, ils se briseraient inutilement, et la machine fonctionnerait sans eux comme par le passé. Aussi laissent-ils faire, et les errements de leurs prédécesseurs prennent-ils tous les jours plus de créance et plus d'autorité. Ah ! c'est une triste chose de lancer à la tête d'un pays nouveau des hommes à qui l'on inculque ce principe infernal :

« Ici on laisse toute initiative. »

C'est un devoir pour nous de signaler au public cette cause incessante de ruine, et de lancer à l'autorité le « *caveant consules* » qu'elle finira bien par entendre un jour ou l'autre.

Nous vivons sous un gouvernement qui adore les gros impôts et les demi-mesures. C'est pour cela que, dans notre dernier article, nous proposons un mode d'administration transitoire, qui, nous l'avons dit, ne satisferait qu'en partie l'opinion publique. Serons-nous exaucé ? nous parlerions autrement que nous ne pensons si nous répondions : oui.

Quand la voix des hommes les plus autorisés s'est élevée pour demander ce qui nous est dû depuis si longtemps, on n'a pas même daigné leur répondre, ou bien on les a bernés par cette éternelle réponse qui résume toutes les déclarations officielles : Nous nous entourons de renseignements. Que faire ? C'est toujours comme cela sous un gouvernement personnel. Le peuple crie et réclame au nom du simple bon sens et de la justice

la plus élémentaire ; on l'écoute à peine, on lui jette peu à peu, et lambeaux par lambeaux, le droit qu'on ne peut lui refuser plus longtemps ; on met, en un mot, tant de mauvaise grâce et tant de lenteur à lui rendre ce qui lui appartient après tout, que le jour où ses vœux sont exaucés, il peut se dire avec raison : On ne pouvait plus faire autrement.

Le système militaire, si antipathique aux hommes de progrès, s'écroule malgré tout ce que l'on peut faire pour redorer son prestige éteint ; et, au lieu de nous sacrifier le peu qui subsiste encore, on semble prendre à plaisir de nous le faire subir jusqu'au jour où nos arguments lui auront donné le coup de grâce.

On nous rendra cette justice que, dans la campagne que nous entreprenons, nous n'avons pas, jusqu'ici au moins, abusé des faits particuliers et des fautes personnelles qui auraient pu appuyer notre argumentation. Nous n'avons pris que des considérations générales ; les idées que nous avons émises sont celles de la majorité du pays, et nous n'avons pas besoin d'exemple à l'appui d'une thèse qui n'est plus contestée aujourd'hui.

Un vieil Algérien me racontait le départ de la famille d'Orléans. « La population, me disait-il, accompagnait, en pleurant, ces princes qui semblaient emporter avec eux notre bonheur et nos espérances. Le soir, quelques fanatiques voulaient renverser la statue du duc ; mais nous étions là, et je vous garantis que les criards ne persistèrent pas dans leur projet. »

Eh bien ! faites une expérience : élevez un magni-

fique trophée au pouvoir militaire (vous pouvez le faire construire en plâtre, il ne vous coûtera pas trop cher, et c'est tout ce qu'il nous faut); emballez sur le même bote tous les employés de l'administration actuelle, et puis attendez. Si la population humec de ses larmes la superficie d'un demi-mouchoir et respecte l'effigie, je m'engage à courir tout seul après le paquebot et à lui porter son ordre de retour en taillant ma coupe. Entre nous, je vous avouerai que je ne sais pas nager; mais je crois inutile d'apprendre pour la circonstance.



Je venais de corriger les épreuves du quatrième article que l'on vient de lire, lorsque j'appris que le général avait donné l'ordre de m'arrêter; il avait également annoncé l'intention de chercher à nuire au Journal qui avait publié mes écrits. Il voulait profiter du pseudonyme dont je m'étais couvert, et prétendait qu'une loi tombée en désuétude, mettait le *Courrier de l'Algérie* sous le coup

d'une amende. L'acte d'accusation qu'il envoya plus tard devant le Conseil m'a prouvé que j'avais été bien renseigné.

Je rentrai immédiatement à l'imprimerie et j'écrivis la lettre suivante :

Mon cher Ferrouillat,

Il est temps de vous avouer que vous n'aviez pas complètement tort en me répétant sans cesse que rien n'était dangereux comme l'expression de la vérité. Je suis forcé de rendre justice à la rectitude de vos appréciations. On a découvert *part* des moyens que je m'abstiens de qualifier le nom qu'abrita it le pseudonyme Léo, et on a prononcé contre moi un arrêt contre lequel je dois m'incliner pour le moment au moins. Demain, je serai dirigé sur le camp de Boghar ou vers les cellules du fort l'Empereur.

Je comprends très-bien que nos opinions ne soient pas partagées par les serviteurs quand même d'un absolutisme constitutionnellement indiscutable. Les dévoués de l'Empire ne sauraient penser comme nous qui sommes de purs républicains, et il est tout naturel qu'ils déploient à notre égard cette force dont les abus ont déjà fait tant de mal. J'avais offert ma démission, en réclamant le bénéfice

d'un congé illimité, qui d'après une circulaire ministérielle peut être accordé aux engagés volontaires après cinq ans de service effectif; on me l'a refusée. Je pourrai peut-être un jour donner librement mon appréciation sur cette façon d'agir.

En présence des ennuis que je suis forcé de supporter, je crois remplir un devoir d'honnête homme en signant aujourd'hui mon véritable nom, et en prenant pour moi seul la responsabilité des articles aux quels vous avez accordé si gracieusement l'hospitalité de vos colonnes.

Je ne suis pas pour longtemps, j'espère, soumis aux lois militaires, et vous me retrouverez bientôt prêt à combattre sous ce drapeau de la libre pensée qui fait peur à tant de gens. Je pourrai alors vous dire bien des choses que je croyais devoir garder pour moi, tant j'étais reconnaissant à mes chefs de la tolérance dont il faisaient preuve à mon égard. Ils se sont lassés, paraît-il, et leur sévérité me rend toute mon indépendance.

Agréez, etc.

BÉZY.



CHAPITRE 2.

Mon intention n'est pas de publier dans cet ouvrage le portrait des différents types qui ont défilé dans les divers palais et dans les nombreux bureaux que nous payons de nos beaux deniers.

Nous avons eu des gouverneurs trop intelligents, nous en possédons un que l'on dit trop honnête. Tous sont sortis de cette école appelée l'armée, dont j'ai eu l'honneur de présenter le prospectus dans mon premier chapitre ; c'est tout dire, et j'aime mieux me taire sur leurs personnalités.

Les employés militaires sont taillés sur un modèle régulier ; leur esprit et leur conscience ont à peu près le même uniforme. Qu'ils aient des femmes qui les mènent par le bout du nez, ou qu'ils prennent le bout du nez de toutes les femmes, au fond ils sont bâtis d'une façon identique. Je ne m'arrêterai donc pas à des descriptions successives, je citerai des faits, beaucoup de faits, et le public jugera.

Faisons un petit retour sur le passé ; et fouillons dans les titres de noblesses des bureaux arabes.

AFFAIRE DOINEAU.

DÉTAILS INÉDITS.

Quand Robert-Macaire fut arrêté, les gendarmes lui posèrent la question d'usage :

— Qui êtes-vous ?

— Ambassadeur du Maroc, répondit sans sourciller l'ami de Bertrand.

Je me rappellais ce racontar, en lisant dans les journaux les bruits relatifs à la nouvelle position de Doineau.

Un ancien chef de bureau arabe successeur de Robert-Macaire !

Il n'y a que ce polisson de hazard, capable de faire d'aussi singuliers rapprochements.

Je ne sais pas pourquoi je me suis levé avec le désir de parler de l'affaire Doineau. Cette envie me venait peut-être à la suite de la lecture d'un article d'un journal de New-Yorck, intitulé : *Tous les voleurs ne sont pas au bagne.*

Le publiciste américain se livre, dans la feuille dont je parle, à des appréciations pimentées sur certaines célébrités de notre beau pays, et j'avoue que tout ce qu'il dit m'a paru marqué au coin d'une grande sévérité.

Je me garderai bien de répéter ses paroles; car, grâce à quelques lois dirigées surtout contre les honnêtes gens, je m'exposerais à subir des rigueurs dont je suis en train de constater l'espèce. Nos maîtres ne négligent jamais l'occasion de taper sec et ferme sur les publicistes, j'en sais quelque chose, et je n'ai nullement l'intention de passer ma vie sous les verroux.

J'en reviens à mon Doineau, qui appartient à l'histoire. A l'époque de sa condamnation, le général Montauban, fait depuis comte chinois, occupait la subdivision d'Oran. Le proces tirait à sa fin; l'ancien directeur de la porte Saint-Martin, qui avait fini de payer les trois cent mille francs,

bilan de sa faillite théâtrale, était en rapport fréquent avec le prévenu. Le voyant perdu, il lui envoya le conseil de se brûler la cervelle et une paire de pistolets. Doineau se mit à rire : « Rapportez cela au général, dit-il, il me croit donc bien bête. » Et il commanda pour le soir un diner de trente couverts.

Cet envoi d'une paire de pistolets pour une seule cervelle, m'a toujours semblé cacher une allégorie. Le futur comte avait-il peur que le prévenu ne se rata, ou bien voulait-il lui faire comprendre par là qu'il désirait doublement son décès.

« J'y tiens ami, semblait-il dire, en effet, pour
» toi d'abord qui pourras fuir cette vallée où tu ne
» saurais trouver que des peines et des larmes,
» pour moi ensuite qui serait à tout jamais débar-
» rassé de la vue d'un camarade dont les douleurs
» me navreraient.
» ci : deux pistolets.

Et comme je l'ai dit, Doineau eût le cœur de refuser.

Plus tard il fut en Chine lui aussi, et il monta sur le paquebot avec ses épaulettes et sa croix. Cet homme se croyait le droit d'être impudent. Pourquoi ?

Thatist the question ?

Mais dans les affaires arabes tous les employés ne sont pas taillés sur ce modèle, et j'ai le cœur trop bien placé pour ne pas reconnaître qu'on trouve quelquefois parmi eux des hommes doués d'une vertu primesautière et naïve. Sous cette belle institution militaire, protectrice des cadis, juges musulmans dépendants des bureaux, il s'est passé Jes

choses qui méritent d'être connues. Je tiens d'un témoin oculaire le récit du fait suivant :

Un arabe avait volé des bestiaux à son frère. Ce dernier vint se plaindre au bureau qui chargea le cadi de l'instruction de cette affaire. Le magistrat indigène attendit selon l'usage les cadeaux des justiciables ; c'est un préambule obligatoire, et personne n'a garde d'y manquer. Le voleur donna plus que son frère, et le plaignant fut batonné. Le lendemain, le Salomon d'Afrique, fit mander près de lui celui qu'il avait condamné la veille et lui rendit l'argent qu'il lui avait donné. Ce fait est peut-être unique dans nos annales, et je demande la croix pour ce digne homme qui a eu la pudeur de ne recevoir les présents que de l'un des plaigneurs. Combien n'auraient pas fait preuve de cette délicatesse vraiment patriarcale.

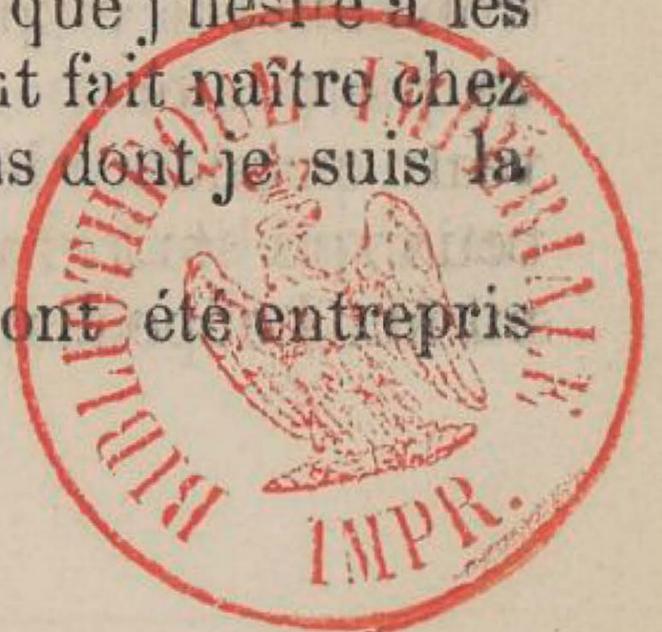
Cinquante fois sur cent la justice est rendue de cette manière, et on pourrait résumer la teneur de la moitié des jugements dans ces quelques lignes :

Attenda qu'Ali nous a donné treize francs soixante-quinze de plus qu'Omar.

Deboutons Omar de sa plainte, et le condamnons aux dépens.

Le témoin de qui je tiens cette charmante histoire s'est souvent trouvé en relation avec les indigènes, et il a pu arriver à la constatation irrécusable de faits tellement ignobles, que j'hésite à les publier, malgré l'antipathie qu'ont fait naître chez moi les traitements et les vexations dont je suis la victime.

Depuis que de grands travaux ont été entrepris



dans la colonie, les armées d'ouvriers qui campaient au sein de la population arabe, apportaient des idées de civilisation et de liberté, qui faisaient trembler à bon droit nos administrateurs à plumet. Ces derniers employaient-ils aussi, tous les moyens possibles et autres, pour empêcher les Indigènes de se mettre en contact avec des gaillards, dont l'indépendance était un danger permanent pour leur influence coupable. (Un chef de section, — j'ai entre les mains son nom et son témoignage — avait embauché un arabe. Ce malheureux a été imposé cinq fois plus que les autres, parce qu'il gagnait de l'argent en travaillant pour des Français, qui ne voulaient pas avoir de rapport avec l'autorité militaire. Ce même ouvrier indigène sous un prétexte futile a reçu cinquante coups de bâton, à lui administrativement appliqués, et au milieu de l'exécution on lui disait: cela t'apprendra à faire un travail auquel on ne veut pas te voir prendre part.

Etonnez-vous après cela des difficultés qu'on éprouve à former des chantiers!

L'Africain est naturellement fort paresseux; je ne lui contesterai pas une seconde ce défaut qu'il possède à un degré éminent.

Mais au lieu de le secouer, on favorise sa passion dominante. On comprend que l'abrutissement complet des masses est la seule garantie sérieuse du pouvoir absolu!

Dans les enquêtes, les employés font tout ce qu'ils peuvent — rendons-leur cette justice — pour empêcher la vérité d'arriver aux oreilles de ceux qui sont chargés de les conduire. A l'époque où M. Lehon traversait notre malheureuse colo-

nie, un ordre du bureau militaire enlevait, pour un jour, trois cents arabes à un entrepreneur français ; le lendemain un officier avait l'aplomb de les montrer au comte, en lui disant que c'était un atelier qui s'occupait uniquement de plantations de cocon. La Commission d'enquête passée, les indigènes retournèrent aux travaux du chemin de fer.

Il y a dans les environs de Milianah un colon plein d'indépendance et qui aura beaucoup fait pour l'émancipation. Il a souvent lancé des accusations terribles, on n'a jamais donné de suites à ses plaintes, mais comme on ne l'a pas arrêté et traduit en police correctionnelle, je dois conclure qu'il était bien renseigné. Je me rappelle l'avoir entendu disant à l'ancien préfet d'Alger :

— Monsieur le préfet, on vient de reconnaître à un agha la propriété de huit mille hectares de terre, sur lesquels il n'a pas le moindre droit. — L'agha a donné au bureau arabe un pot de vin de vingt mille francs.

— Prenez garde, monsieur, répondit le fonctionnaire, l'accusation que vous lancez peut avoir les conséquences les plus graves.

— Je sais ce que je dis, continua l'enragé colon, et je le maintiens intégralement. Qu'on fasse une enquête et on verra.

Personne n'a bougé.

Il y a quelque temps, j'écrivais dans le *Courrier de l'Algérie*, et je n'avais pas encore lancé contre les bureaux arabes les appréciations qui m'ont fait renfermer comme dangereux. Un des rédacteurs reçut les pièces d'un marché des plus cu-

rieux.

M. R... qui passe, à tort ou à raison, pour entretenir avec l'autorité actuelle, des relations qui ne sont pas dénuées d'intérêt, venait d'obtenir le droit de parcours sur deux mille hectares pour un nombre illimité de bestiaux. Le prix de cette location avait été fixé à 200 fr. par an. Inutile de dire que le bureau arabe s'était chargé de la transaction et avait arrangé l'affaire. Mon collègue du journal s'empara de ce fait ; il le raconta dans une chronique ; il demanda, le plus naïvement du monde, si les mêmes avantages seraient faits à tous les colons, ou bien si M. R... seul était appelé à en jouir. Grande fureur du bureau arabe, qui n'a jamais pu connaître l'indiscret qui nous avait communiqué ce détail instructif. Grands cris, grandes menaces, mais pas un mot de démenti, pas une ligne d'explication. Aussi sommes-nous depuis dans le doute le plus navrant à l'endroit des intérêts de cet infortuné M. R... Son marché est-il maintenu, ou est-il cassé, les démarches que l'honorable éleveur n'a pas manqué de faire pour obtenir la transaction commerciale qui m'occupe, sont-elles devenues inutiles, lui ont-elles été remboursées.

Chaque fois que l'on a parlé de la suppression des bureaux arabes, les intéressés ont jeté le cri d'alarme. « Gare la bombe, si vous enlevez cet impénétrable bouclier militaire, la colonie est perdue, demain tout sera à feu et à sang. »

Cela est bien possible, mais dans le cas où le moindre mouvement éclaterait, tirez au sort dix noms d'officiers de bureau arabe. Traduisez-les devant un jury de journalistes et de citoyens connus

par leurs études vue la question algérienne, et attendez.

Je vous réponds d'un bon résultat.



J'avais autrefois un ami qui avait couru le monde; il avait vu bien des pays et avait rapporté beaucoup de souvenirs. Il me racontait un jour l'histoire suivante:

Les Jésuites avaient découvert au Paraguay des mines de naïveté qu'ils exploitèrent avec un incontestable talent. La Californie ne donna jamais aux chercheurs d'or, des fortunes comparables à celles que les missionnaires surent recueillir dans leurs églises toujours remplies. (Pour célébrer je ne sais plus quelle fête, les bons pères avaient inventé une procession dans laquelle on promenait un char allégorique; c'était, je crois, la religion et la civilisation introduites dans le monde par les enfants de Loyola les deux belles filles figurant auprès d'un missionnaire formaient, je dois l'avouer,

un singulier tableau. Le contraste était frappant. Si le bon sens avait assisté à la cérémonie, il aurait hurlé à la vue de ce monstrueux accouplement; mais à cette époque le catholicisme seul était arrivé dans ces régions lointaines et chacun s'agenouillait.

Le véhicule était trainé par quelques anges et quelques prêtres; derrière lui figurait une bande innombrable de diables et d'anciens faux Dieux qui faisaient semblant de s'opposer à la marche de la religion et de la civilisation. Elles avançaient tout de même. Les jésuites étaient la force!

Pendant le trajet le temps s'assombrit et la pluie tomba, tout comme un jour d'exhibition du bœuf gras. La traction devint de plus en plus difficile et la bande diabolique vint prêter main forte à la bande apostolique pour l'aider à reconduire à sa remise le char dont les roues creusaient de profondes ornières.

Mon ami ajoutait: voila le jésuites; tant qu'ils peuvent marcher seuls ils éloignent tout le monde, mais aussitôt qu'ils se sentent affaiblis, ils sollicitent l'aide de leurs ennemis de la veille.

Identique fut dans ce pays la conduite des officiers de bureaux arabes.

Preux chevaliers à l'origine, ils couchaient dans les camps, et pionniers de la civilisation, ils refoulaient tous les jours les défenseurs de la barbarie qu'ils voudraient préconiser aujourd'hui.

Leurs antiques ennemis sont devenus leurs alliés dévoués, et ensemble, ils espèrent arriver à chasser de la pauvre Algérie les colons qui raisonnent et les journalistes qui écrivent.

Comme les missionnaires beaucoup d'employés militaires ont fait fortune. Le soleil qui fait jaunir les oranges, possédait, pour eux, la force de changer en or le cuivre qui remplissait autrefois leur pauvre escarcelle. Un prophète biblique chantait un jour sur sa lyre larmoyante :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ! Certains de nos administrateurs ont retourné la pensée, pour cela il leur a suffi de retourner la poche de quelques vaincus.

Les jésuites employaient le goupillon, les Doi-naux et autres se servaient du bâton. Les deux vivaient aux bourses.

Pour terminer ce parallèle je dois dire une chose. c'est que les missionnaires ont civilisé le Paraguay, tandis que nos soldats sont arrivés au résultat contraire en Algérie.

Que voulez-vous ? Tout le monde ne peut pas être infallible !!! comme le Pape.

CHAPITRE 3.

Un chapitre de bons conseils.

Quand l'on s'occupe des infamies qui se commettent à l'abri du pouvoir militaire, on reçoit tous les jours des confidences qui vous prouvent de plus en plus que l'on ne doit pas rester silencieux.

Un général m'engageait autrefois à me taire et me disait : « Qui vous a chargé de prendre la parole. »

« Ma conscience, et le silence stupide que gardent les autres, parbleu ! »

Lorsqu'un homme vient s'asseoir à ma table, et me raconte des turpitudes qui m'indignent, je ne puis m'empêcher de lui reprocher de ne pas les avoir dénoncées plus tôt.

Savez-vous ce que l'on me répond infailliblement ?

« Si nous disions ces choses-là, on nous emprisonnerait comme vous, et nous n'osons pas bra-

» ver une autorité qui peut tout sur nous. »

Si je ne l'avais pas entendu exprimer vingt fois, je ne pourrais croire à la réalité d'une pareille façon de voir.

Hier, je recevais la visite d'un sous-officier qui me rappelait la convention d'un général et de son frère, à l'époque où le sous-gouverneur traversait la Kabylie. Les faits qui m'étaient rapportés sont trop graves pour que je me permette d'insister là-dessus avant d'avoir pris de plus amples renseignements.

Aujourd'hui, j'apprends encore du nouveau.

Un crime affreux s'est commis aux environs d'Aumale. Un arabe a tué son frère et le meurtrier s'est rendu au bureau militaire ; il a déposé le burnous et le fusil de sa victime ; il a avoué son assassinat.

Le soir, il a pu s'évader ; depuis il a complètement disparu.

La justice civile informée par les membres d'une famille qui savent depuis longtemps ce que vaut la justice militaire, réclame le coupable.

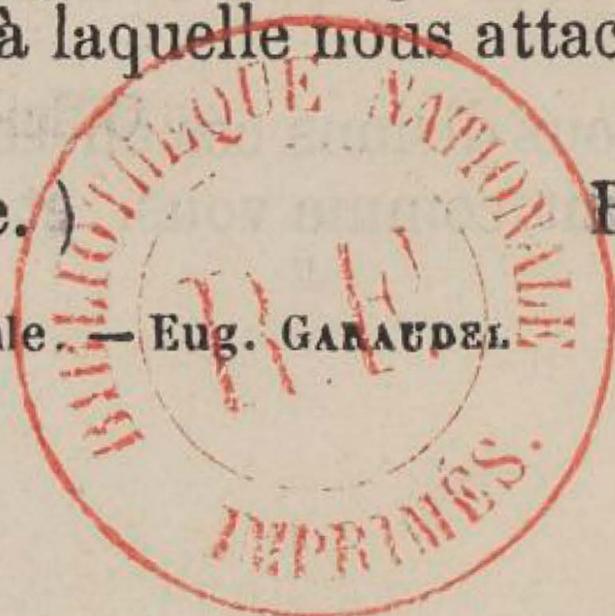
On prétend qu'il est perdu !

Il est perdu ! et pourtant vous étiez payé pour le garder.

Il est vrai que vous avez peut-être été payé pour le laisser partir. C'est bien possible ; mais nous désirerions le savoir d'une manière certaine. Vous êtes trop gentils et trop aimables pour ne pas nous faire une confiance à laquelle nous attachons une grande importance.

(A suivre.)

BÉZY.



La deuxième livraison paraîtra mardi prochain.



LA VÉRITÉ

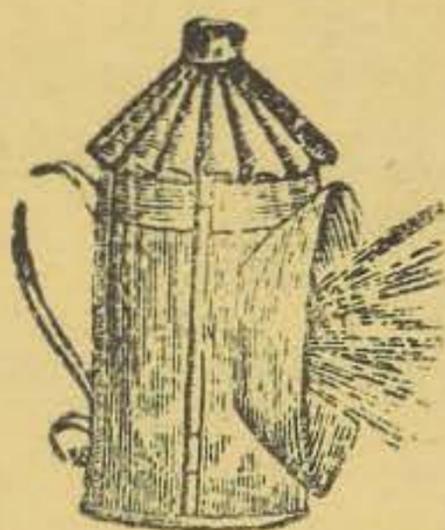
SUR LE RÉGIME MILITAIRE

EN ALGÉRIE



Bureaux Arabes

2^e LIVRAISON



50 CENTIMES

ALGER

IMPRIMERIE CENTRALE. — GARAUDEL, PLACE DU THÉÂTRE

—
Avril 1870

Le Ministre de la guerre m'a mis à la porte de l'armée. Ceci est incontestable. Mais comme les motifs de cette expulsion sont des plus honorables, je tiens à les faire connaître.

J'ai eu le tort — impardonnable aux yeux de l'autorité — d'afficher mes sympathies pour la république démocratique et sociale, et celui d'écrire dans les feuilles publiques, ce que la nation entière pensait du gouvernement militaire de la colonie.

Si l'on m'avait infligé une décoration, le journal de l'armée aurait donné les raisons de cette mesure.

Pourquoi n'a-t-il pas cité les motifs de ma mise en non-activité?

Je comble cette lacune, et je fais suivre mon nom de mon nouveau titre.

Sous le règne d'un Bonaparte, je le préfère à bien d'autres.

BÉZY,

Officier en non-activité.

PRÉFACE

AU CITOYEN BÉZY

Mon cher ami,

J'ai admiré votre courage, quand je vous ai vu pour la première fois proclamer hautement vos convictions républicaines.

Nos confrères de la presse algérienne ne m'avaient point préparé à cet acte d'indépendance et de dévouement aux véritables intérêts de la France. Vous faisiez plus encore ; jeune officier, destiné à un brillant avenir militaire, vous veniez avec la connaissance pratique des hommes et des choses, dévoiler hardiment toutes les imperfections, toutes les taches que les brillants uniformes de l'armée ne doivent plus couvrir.

L'armée permanente, cette malheureuse transformation de nos vieilles bandes républicaines, cette déviation de la justice, du droit, de la raison, combinée habilement par le général Buonaparte, pour devenir en Europe un instrument de pillage et de dévastation, et pour assurer en France le despotisme du Corse, devait enfin être connue de la population entière qui se grise par la gloire.

Ce que personne jusqu'alors n'avait osé dire, vous l'écriviez dans le *Courrier de l'Algérie* qui n'était peut-être pas le moins effrayé de vos hardiesses. Je ne vous connaissais point encore, mais j'aspirais à

vous voir, comme un fils dévoué de la grande famille républicaine.

Au fond du ravin de l'Atlas, où m'avait confiné la brutale suppression militaire du *Journal des Colons*, je me disais : si parmi les fils des glorieuses victimes du 2 décembre, quelques-uns, par ambition, servent la monarchie et abandonnent la tradition républicaine, il est bon qu'elle soit reprise par les jeunes hommes de l'armée, par ceux-là même dont le despotisme monarchique croyait avoir fait ses sbires.

Enfin arrivé à Alger, la première main d'un ami inconnu que j'aie touchée, a été la vôtre. Vous étiez en prison ! Réjouissez-vous, vous aviez mérité l'honneur de la persécution en disant la vérité, comme nous l'avions méritée aussi, nous, les transportés de 1852, en refusant de devenir des complices !

Vous voilà à moitié libre aujourd'hui, les portes du Fort l'Empereur se sont ouvertes, et votre mise en disponibilité est arrivée. J'espère que bientôt votre servitude sera complètement brisée par l'acceptation de votre démission.

Tous les patriotes algériens et français vont applaudir à votre noble énergie et vos anciens frères d'armes qui déjà vous témoignent leur affection, leur vive admiration, apprendront de vous quelle est la meilleure manière de servir la France et la liberté.

L'arme qui tue ne vaut pas la plume qui instruit ! suspendez à un clou votre épée, vous la retrouverez

le jour où de nouveaux conspirateurs voudront recommencer Brumaire et Décembre; mais gardez la plume que vous maniez si vaillamment; soyez des nôtres dans la grande lutte du droit et de la raison contre la tyrannie, que celle-ci se laisse voir sous sa forme la plus hideuse, la dictature; ou qu'elle se cache hypocritement sous le masque de la monarchie constitutionnelle, du parlementarisme.

Vous avez consacré les jours et les nuits de votre captivité à écrire ces pages que tous les honnêtes gens voudront lire, qui mettront des larmes dans les yeux des mères auxquelles la conscription arrache violemment leurs fils pour en faire des soldats.

Cette courageuse jeunesse qui souffre de la servitude militaire, vous remerciera du coup que vous portez à ses ennemis. Et votre loyale franchise aura plus fait pour contribuer à la destruction des armées permanentes, à l'anéantissement des bureaux arabes et de toutes les autres détestables inventions de ce genre, que bien des discours prononcés à la tribune, que bien des discussions savantes.

Allez en avant, mon ami, soyez des nôtres, la presse algérienne compte sur vous et le *Colon* vous attend.

Salut et fraternité,

Alexandre LAMBERT.

Alger, le 21 germinal 78 (12 avril 1870).

L'ARMÉE!

A mon arrivée au fort, où j'étais incarcéré, grâce à mes appréciations sur les bureaux arabes, on me servit à déjeuner de prosaïques mais succulents pieds de cochons grillés (appelons les choses par leur nom). Était-ce un emblème des procédés que j'avais à redouter de la part du pouvoir absolu qui ne nous laisse aucune liberté? Je l'ignore, mais dans ce mets allégorique, je crus lire une prédiction que les gens superstitieux comme moi, comprendront sans plus de développement. Le nom du général Pourcet, sur l'ordre duquel j'avais été enlevé et renfermé, avait déjà fait naître chez moi des sentiments de crainte bien naturelle. Mon premier repas de prisonnier, ne fit qu'ajouter à ces terreurs.

Malgré ce fatal et double présage, je me décide à publier aujourd'hui quelques réflexions sur l'organisation des troupes françaises, et le récit de certains abus qu'il m'a été donné de toucher du doigt.



Je suis seul dans ma cellule de six mètres carrés ; l'isolement porte de bons conseils, je vais tâcher d'en profiter.

L'armée française, comme l'a si bien dit quelqu'un qui la connaissait à fond, est une armée de lions commandée par des généraux et des maréchaux. Les premiers s'épuisent en travaux et en fatigues inutiles pour eux, tandis que les seconds, oublieux de ce qu'ils étaient d'abord, s'endorment à l'ombre de leurs oreilles et à l'abri d'un absolutisme aussi indiscutable qu'une constitution impériale.

Il est vrai que les règlements ne pourraient supporter l'ombre d'une discussion, ils sont trop absurdes pour cela.

Ceux qui en bénéficient et qui veulent les conserver à tout prix, ont parfaitement saisi les caractères de ce point faible, et ils ont pris, à leur égard, cette précaution utile qui met la raison en dehors des attributions militaires.

Cette mesure fréquemment employée en politique, est une violation flagrante de la morale, du bon sens, des droits imprescriptibles dont tout homme hérite en venant au monde, Je ne serai

pas le premier à l'attaquer ; je ne serai peut-être pas plus heureux que ceux qui ont déjà pris la parole dans le même sens que moi. Mais j'enverrai quand même la pierre de ma fron le contre le géant tyrannique que j'abhorre, et peut-être la main de l'immuable justice la poussera-t-elle jusqu'à son front !

L'avancement se fait d'une manière idiote comme tout ce qui dépend de la volonté des appréciations, et surtout des intérêts personnels d'un seul homme.

Dans tel régiment, un jeune officier qui ne pourra se chauffer et s'habiller chez les meilleurs faiseurs, devra renoncer à tout avenir ; dans tel autre, la mauvaise tenue au contraire sera une cause de faveur ; il y a des corps où l'on ne propose au choix que les gens qui parlent du nez, ou ceux qui marchent comme des canards.

Personne ne doit se plaindre, tel est le règlement, le grand, l'immuable, l'inafaillible règlement !

Tout grand et infaillible qu'il soit, le code militaire n'est pas applicable à tous les membres de cette immense famille qui ressemble, d'une façon frappante, à un atelier de forçats commandé par des garde-chiourmes.

Que les officiers d'un corps se réunissent pour demander un changement quelconque, une rectification indispensable, la réparation d'une injustice flagrante, on les arrête en leur disant : le règlement défend toute démarche collective.

Isolément on a vite raison d'eux.

Mais lorsqu'il s'agit d'un abus d'autorité à faire sanctionner, vous trouverez dix hommes pour un, prêts à aller mendier dans un régiment la collection de signatures qui doit servir à jeter des doutes sur la vie d'un honnête homme.

Un officier, c'était moi, persuadé que les bureaux arabes, étaient pour l'Algérie une cause de ruine et de décadence complète, eut un jour l'audace infinie de lancer contre eux, le mot qui terminait toutes les harangues du vertueux Caton, contre les pirates de Carthage.

Cette pauvre terre d'Afrique a toujours eu le triste privilège de donner asile à des bandes que les hommes d'honneur croyaient devoir désigner à l'indignation publique. O repaires impurs ! n'avez-vous pas laissé quelques traces de vos souillures, sur le sol de notre colonie ? Qui pourrait répondre à cette question ?

En homme indépendant, j'avais essayé d'amener sur le terrain d'une franche discussion les défen-

seurs d'un système que l'opinion publique attaquait depuis long-temps; je fus pris et renfermé dans une prison militaire; et lorsque l'on m'eut complètement séparé de tous ceux qui pouvaient m'aider et me soutenir, on s'efforça d'ameuter contre moi mes camarades et mes amis surpris de trouver tant d'aïmosité chez des chefs qu'ils n'étaient pas encore habitués à juger à leur juste valeur.

On leur demanda de se réunir pour marquer du sceau de l'infamie celui qui avait osé se dire républicain; on les pria de le chasser de leur sein comme un être impur qui avait manqué à l'honneur.

Je vous le demande, ô vous qui avez servi plusieurs gouvernements, et qui venez me reprocher de manquer à un serment que l'armée ne prête plus depuis 48; si le corps d'officiers qui vous a refusé de réclamer mon renvoi de l'armée, s'était réuni pour venir vous prier d'accorder ma grâce; n'auriez-vous pas sévi contre lui en vous appuyant sur cet article du règlement qui prohibe les démarches collectives.

C'est la loi, mais si la loi est dure pour les petits, elle est passée à l'état de lettre morte pour les chefs.

L'abus dont je viens de parler se retrouve sans cesse et l'arbitraire seul préside à tout ce qui se fait dans les rangs de l'armée :

« Aux inspections générales, disait un jour un
» de mes camarades que je ne nomme pas de peur
» de le compromettre, il faut se garder de paraître
» trop brillant ; on pose trois questions aux can-
» didats portés pour le choix ; s'ils savent répondre
» à l'une d'elles, on les biffe infailliblement du
» tableau ; les gens doués d'un tant soit peu d'in-
» telligence étant regardés comme excessivement
» dangereux. »

Je veux bien que cette opinion soit exagérée, mais pour ceux qui connaissent l'armée, elle n'est pas entièrement erronée. Soyez bien nuls, bien obéissants, et sachez colorier avec art vos cartes topographiques ; l'avenir est à vous !

Je me suis toujours demandé si l'habitude de passer la langue sur les poils d'un pinceau de dessinateur, ne vous faisait pas contracter en même temps celle de la passer autre part ; chose qui, comme chacun le sait, est le moyen le plus infail-
lible de franchir rapidement tous les échelons de la hiérarchie.

Le choix dans l'armée serait une excellente chose, s'il n'ouvrait pas une porte à la faveur, et s'il

ne dépendait pas uniquement du colonel qui, la plupart du temps, ne connaît pas le moins du monde les officiers qui se trouvent sous ses ordres.

Le chef de corps n'a de relations avec ses subordonnés que lorsqu'il est marié, et dans ce cas, sa femme a dans le classement une influence que tout le monde pourra constater avec un peu d'attention.

Au moyen âge, les galants chevaliers acceptaient la juridiction des cours d'amour. Il s'agissait de coups de lance et l'habitude qu'avait la vieille noblesse française de cultiver les coups de canifs dans le contrat, explique jusqu'à un certain point la compétence des châtelaines et la complaisance des maris qui pouvaient se consoler chez les femmes de leurs vassaux. Mais aujourd'hui ceci n'a plus de raison d'être.

Le choix n'offrira de garanties réelles que le jour où il sera dicté par l'élection. Ceux qui vivent ensemble, se connaissent à fond, et seuls ils sont capables de donner à chacun ce qui lui revient d'après ses mérites réels.

Ce mode de proposition aurait deux inconvénients pour l'autorité; il abaisserait le niveau de l'abrutissement militaire, et il donnerait de l'indépendance à l'armée du pays.

Ce que je dis de l'avancement n'a pas lieu de s'appliquer aux propositions pour les décorations.

Eu temps de paix la faveur n'a rien à voir là-dedans. Les droits de tous les officiers sont portés d'une façon parfaitement claire sur leurs états de service, et il s'agit de savoir compter pour ne pas commettre d'injustice.

Pour rassurer tout le monde il suffirait d'établir un état nominatif de tous ceux qui prétendent à la croix ou à la médaille, en inscrivant en regard de chaque nom, le temps de présence sous les drapeaux, le nombre d'années de campagne et les blessures. Le simple bon sens dicterait un classement qui resterait affiché et contre lequel personne n'aurait rien à dire.

Malheureusement on n'agit pas ainsi.

La faveur préside seule à la nomination de nos chevaliers, et les gens qui ont le moins de droit à la distinction qu'ambitionnent tant nos soldats, l'obtiennent avant de vieux militaires dont le folio est noirci de citations glorieuses et le corps couvert de nombreuses cicatrices.

Si quelqu'un ose élever la voix contre le favorisé, on lui répond : « Il doit cela à ses notes particulières ! » Les notes particulières, nous savons ce qu'elles valent !

J'avais un ami dont l'avancement a toujours été entravé par cette mention qu'un chef hostile avait écrite en regard de son nom : « Ivrogne incorrigible. »

Cet officier n'avait jamais bu que de l'eau. Mais qu'y faire. On vous donne des notes qui vous suivent jusqu'à votre retraite, et vous n'avez même pas le droit d'en connaître le contenu!

Comment voulez-vous réclamer contre elles en temps utile?

L'arbitraire dont souffre l'officier, étend aussi sa main de fer sur le soldat. Mais ce dernier, dont la vie a été brisée par cette loi infâme de la conscription, que nous verrons disparaître bientôt j'espère, prend en patience cette tyrannie journalière, qui lui paraît peu de chose auprès de celle qui l'enlève un jour de la demeure paternelle. Le troupier ne demande qu'une faveur; vivre, ou à peu près, pendant qu'il sera forcé de servir.

Cette prétention paraît d'abord assez naturelle; nous allons voir le cas qu'on en fait.

Logés dans des bâtiments insalubres, nos soldats sont nourris d'une façon complètement insuffisante. La plupart de ceux qui vendent quelques menus

effets, se trouvent poussés à cette violation des règlements par le besoin de se reconforter.

En expédition même, on mesure à l'homme ce dont il a le plus grand besoin. Un soir, après avoir fait doubler une étape, un général accordait à sa colonne la gratification d'une ration deau-de-vie par huit hommes.

— Arrivez, criait à cette occasion un vieux zouave, on fait la distribution dans les capsules.

La troupe a droit à peu de chose, mais enfin si tout ce que les hommes doivent recevoir arrivait jusqu'à eux, ils ne se croiraient pas autorisés à se plaindre. Mais entre eux et le pays qui paie si largement l'impôt du sang avec l'impôt de l'or, il y a trop de mains tendues, et elles sont bien rapaces.

Je ne fatiguerai pas le lecteur par le récit détaillé de tous les vols que j'ai vu commettre, la série en serait trop longue, mais j'en citerai quelques-uns pour lui permettre de se faire une idée de la manière dont nos troupes sont administrées.

En congé, les hommes ont droit à une certaine solde; on la leur paye à leur rentrée au corps; les sergents-majors à peu près uniquement employés à la comptabilité, sont chargés de ce soin. Dire que

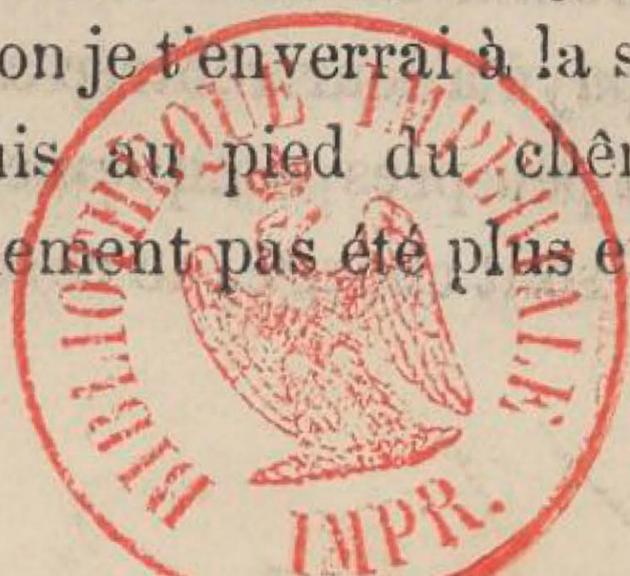
beaucoup n'accomplissent pas leur devoir, est loin de ma pensée, mais cela arrive de temps à autre.

Un exemple sur mille.

Certain soldat rentrait de congé de convalescence et devait recevoir une somme de cinquante francs à peu près, montant de la solde qui lui était due pour le temps passé dans ses foyers. Il n'avait pu l'obtenir du sous-officier chargé de la lui remettre. Il se décida à s'adresser à son capitaine. Celui-ci aimait l'absinthe, et pour un verre de la liqueur qui a illustré le nom de Pernod, il eut certainement donné la couronne d'Espagne, et mieux même, car depuis quelque temps l'oripeau en question ne doit pas représenter des sommes d'une valeur exagérée.

L'officier reçut d'abord le réclameur avec bienveillance : « On te doit de l'argent qu'on ne te paie » pas, dit-il, tiens prends un verre d'absinthe, et » trinque avec moi. » Le zouave but une fois, et réclama encore ; il but deux fois et réclama une troisième. Alors son chef lui dit : « Prends un troisième verre et ne me parle jamais de ces histoires-là, sinon je t'enverrai à la salle de police. »

Saint Louis au pied du chêne de Vincennes n'eut certainement pas été plus expéditif.



« Et ce fait n'est pas isolé. Moi-même j'ai eu toutes les peines du monde à mettre à l'abri d'une punition, mon ordonnance, qui n'était pas coupable d'autre chose que d'avoir réclamé à son sergent-major sa solde qui lui était due depuis plus d'un mois. »

Quand de pareilles énormités arrivent aux oreilles des chefs, ils n'osent pas sévir, ils prennent des demi-moyens.

Et dans le même corps, pour ne pas compromettre certains officiers, on fera libérer un sergent-major pris en flagrant délit de vol qualifié et de faux en écriture, tandis qu'on citera devant un conseil un homme irréprochable qui aura osé avouer dans les journaux qu'il appartenait au parti républicain.

Un autre fait :

Un sergent-major de ma connaissance se livrait à la spéculation suivante, dont la simplicité m'a toujours frappé. Il retenait la solde de cent hommes, pour leur ordinaire, et il ne les nourrissait qu'avec la moitié.

Surpris plusieurs fois ce sous-officier fut invité poliment à se retirer. Il refusa longtemps, mais il finit par se soumettre et partit pour je ne sais plus où.

Moi, j'ai écrit dans un journal que j'étais républicain et l'on m'a traduit devant un conseil d'enquête sous l'inculpation d'avoir manqué à l'honneur, et en refusant ma démission.

Autre exemple :

Un capitaine se persuada un jour que l'État le rétribuait d'une façon complètement insuffisante ; jusque-là il était dans son droit. Mais son raisonnement fit naître chez lui une idée d'un ordre moins moral. Il compensa aux détriments de ses hommes les injustices du Trésor. Pour ce faire, il se rendit auprès du boucher qui fournissait la viande à ses administrés, et comme le renard de Lafontaine, il lui tint à peu près ce langage :

« Mon bon ami, mon sergent-major, garçon plein d'avenir, vient de s'enfoncer d'une façon désolante. je ne suis pas hélas assez riche pour le tirer d'affaire, mais voici ce à quoi je me suis décidé. Nous inscrirons sur nos registres une quantité de viande supérieure à celle que vous me livrerez réellement, je vous paierai seulement les rations fournies, et je laisserai la différence à cet infortuné sous-officier qui n'a que ce moyen d'échapper au déshonneur. Ce que nous faisons n'est pas très-légal, mais enfin ce n'est pas pour nous, etc., etc. »

Le fournisseur qui, comme tous les gens de son

métier, avait le plus grand intérêt à ne pas se brouiller avec les représentants de l'autorité, s'inclina devant les prétentions douteuses de l'officier, et la petite opération financière commença.

Quelque temps après, le boucher rencontra le sergent-major et lui reprocha la position équivoque dans laquelle il le mettait. Le sous-officier tomba des nues, et se fit raconter l'histoire dont je viens de dérouler les détails. Il eut le mauvais goût de s'emporter contre l'invention de son chef et le pot aux roses fut publiquement découvert.

L'autorité pardonna.

Moi, j'ai écrit dans un journal. etc. (Ah ! pardon, je l'ai déjà trop dit).

Comme on le voit le soldat est quelquefois volé ; il peut réclamer me direz-vous ? C'est vrai, mais neuf fois sur dix cette démarche n'amènera pour lui que des vexations et des vengeances mesquines, qu'il redoute à bon droit.

Pour détruire tous ces abus le moyen le plus simple, serait de ne pas avoir d'armée permanente.

J'avoue que pour ma part cette solution me plairait assez ; mais je crains que beaucoup de gens,

ne la trouvent trop radicale. J'en indiquerai donc une d'une autre espèce.

Faites nommer les sous-officiers à l'élection, et n'accablez pas de punitions l'homme qui découvre un fait répréhensible et qui vient le communiquer à un publiciste.

Je sais d'avance la réponse que vous allez me faire. L'élection, diiez-vous, appellerait quelquefois aux différentes fonctions des nullités parfaitement incapables de remplir leur mission.

A ceci, je répondrai d'abord, qu'il sera toujours difficile de favoriser plus de nullités que celles qui se trouvent aujourd'hui sur les différents échelons de la hiérarchie militaire. Mais en admettant l'opportunité de cet argument, il serait facile de conjurer le danger qu'il semble présenter.

Tous les ans, faites désigner par voie d'élection, une commission régimentaire qui interrogera publiquement, bien entendu, les candidats aux différents grades, et qui leur délivrera des certificats de capacité, sans lesquels ils ne pourront pas briguer les suffrages de la troupe.

Allez, le peuple est bon juge, et les votes seront acquis au mérite réel. Les cousins et les cousines devront renoncer, il est vrai, à l'influence bâtarde et tyrannique dont ils jouissent aujourd'hui; mais

le pays aura de bonnes troupes, et son armée lui appartiendra entièrement, au lieu de dépendre du caprice souvent criminel d'un seul homme.

Les fanatiques de la discipline actuelle, qui n'est plus dans nos mœurs, présentent souvent pour sa défense, des arguments dont la faiblesse n'échappera à personne.

« Si l'on vous empêche, disent-ils, de briser certaines natures, de leur imposer des punitions qui les font souffrir au physique et au moral, les officiers seront journellement insultés dans la rue. »

Cela est complètement faux. Dans une imprimerie de journal, les rédacteurs de la feuille n'ont aucune autorité directe sur les différents employés. Pour ma part, je n'ai jamais été insulté dans la rue à la suite d'observations faites dans la journée.

Toutes les administrations existent, sous l'empire de règlements qui ne ressemblent en rien aux lois militaires. Le code ordinaire couvre les différents membres, en dehors des heures de service, et la France n'est pas en danger pour cela.

Il y a des grèves crient quelques enragés !

Ah oui, il y en a, et heureusement. C'est le seul moyen qui se trouve à la portée du pauvre ouvrier,

toujours exploité par le capitaliste. Vous voulez des travailleurs; payez. C'est assez juste.

Je comprends très-bien que le point de vue personnel des chefs de grandes industries ne soit pas le même que le mien. Je suis convaincu que tel haut et puissant seigneur serait ravi de posséder une loi en vertu de laquelle il pourrait crier à ses grévistes :

« Tout mineur qui refusera son travail journalier à raison de 25 centimes par jour, sera traduit devant un conseil et fusillé. »

Cela paraît ignoble tout d'abord; et pourtant c'est ce qui existe dans l'armée. Ce qui est bon dans un certain milieu, doit l'être dans tous; le juste est immuable. Et vous violez aussi bien le droit moral, en forçant cinq cent mille hommes à vous servir sans qu'il leur soit permis de dire un mot, que si vous aviez l'incroyable audace de braquer des canons sur des groupes d'ouvriers pour les forcer à un travail insuffisamment rétribué.

Il ne faut pas non plus imposer à un peuple libre une loi aussityrannique que celle de la conscription.

Appelez le peuple dans ses comices (comme vous le dites quelquefois si bien) et demandez lui s'il veut ou non le maintien de cet impôt qui est notre ruine, en partie.

Vous connaissez d'avance sa réponse, n'est-ce pas ?

Et pourtant la masse du pays ne veut pas le renversement de l'ordre. Vous l'affirmez tous les jours, et vous avez raison; nous aussi nous voulons le calme, et nous paierons largement ce qui sera nécessaire à son maintien. Mais nous sommes fatigués de subventionner une armée qui, grâce à son mécanisme vicieux, est aux mains d'un homme et non aux ordres de la nation.

Oui, je comprends bien que les partisans du pouvoir personnel s'insurgent contre toute modification; mais nous les partisans du droit et de la raison nous ne cesserons d'en réclamer de nombreuses et d'indispensables.

Ne faites pas de guerre du Mexique, ne dépensez pas en listes civiles et en pensions inutiles le plus pur de vos revenus, ayez une armée peu nombreuse et mieux rétribuée; et si les membres de certaines dynasties ne sont pas satisfaits, les peuples seront dans le ravissement, l'agriculture et l'industrie ne manqueront plus de bras; la France sera une nation au lieu d'être une caserne.

Vous croyez vos soldats dévoués, détrompez-vous, ils sont lassés au delà de toute expression.

La preuve m'en a été donnée d'une façon irré-

cusable le jour même de mon arrestation. J'avais, paraît-il, la réputation d'un honnête homme, la troupe connaissait mes opinions républicaines et les aimait. Dès le premier jour, j'ai reçu les confidences et les aveux d'une foule de troupiers ; tous me disaient à peu près ceci :

« Lieutenant, vous avez bien raison de vouloir
» quitter l'armée; ça ne peut pas durer, il arrivera
» un malheur ; nous savons tirer les coups de fu-
» sil de derrière les tas de pavés, et si l'on ne veut
» pas améliorer notre sort, nous ferons la besogne
» nous-mêmes. »

Je tâchais de leur faire comprendre que l'homicide était un crime, et que même dans l'esclavage on devait hésiter à s'en servir, surtout à une époque où la libre discussion devait infailliblement amener un changement. Ils souriaient avec tristesse et me disaient : « Il y a trop longtemps que
» nous souffrons, si nous trouvions un chef comme
» vous, qui consentit à se mettre à notre tête,
» ce serait bientôt bâclé. »

Ah! non certes, je ne serai pas ce chef; je veux à tout prix le respect de l'ordre, mais je parlerai pour ces opprimés, et si ma voix peut arriver aux oreilles du peuple qui est le maître après tout, j'espère que nous obtiendrons mieux encore que ce que

pourraient nous donner des coups de fusil tirés de derrière une barricade.

Il est des problèmes d'économie politique, dont la solution offre de telles difficultés, que l'esprit n'ose les affronter sans éprouver de singulières appréhensions. Il en est d'autres au contraire que l'on peut résoudre par des chiffres et qui étonnent par leur simplicité. Du nombre de ces derniers est celui qui offre un moyen simple et facile de répartir un certain bien-être sur les masses par la suppression des armées permanentes. On ferait ainsi disparaître l'impôt que l'on est forcé de prélever pour entretenir des factionnaires habillés de rouge, de bleu ou de vert, et qui ne font guère que des fonctions de parade. En outre, les familles pauvres conservant les bras vigoureux qui les font vivre, se trouveraient à l'abri de cette misère qu'entraîne si souvent le départ du conscrit.

Je viens de recevoir les réclamations de plusieurs militaires qu'on n'a pas voulu décorer. Ils ont servi pendant trente-quatre et trente-cinq ans. Ils ont fait toutes les expéditions d'Afrique, ils n'ont quitté notre colonie que pour aller en Crimée, en Syrie, en Italie et au Mexique. Ils ont des blessures; leurs

punitions sont insignifiantes ; ils sont pauvres comme tous ceux qui ont servi leur pays, et on leur refuse cette distinction de la croix, qui leur donnerait un peu de pain.

Ils ont commis un grand crime... ils ont remplacé.

Dans un pays où tant de consciences sont vendues, je ne comprends pas qu'on regarde comme une tache la vente de son sang. Et d'ailleurs, le remplaçant est-il plus répréhensible que celui qui se sert de son argent pour éviter le service. Le premier est pauvre et a besoin de vivre ; le prix de son marché est une fortune pour lui et sa famille ; le second est assez riche pour jeter ces quelques louis qui paient sa liberté.

Parmi les hommes qui sont venus me trouver, il en est un qui s'est vendu pour permettre à sa sœur de faire les études nécessaires à l'obtention d'un certificat d'institutrice... C'est égal, on ne le décore pas ; et à côté !...

Si vous ne voulez pas donner aux remplaçants une distinction dont aucune loi ne les prive ; prenez au moins la peine d'étudier les motifs qui les ont décidé à ce marché que vous autorisez, et sachez reconnaître qu'il se trouve parmi eux des martyrs et des héros.

Officier, je me suis toujours élevé contre les abus que j'ai vus se commettre sous mes yeux. J'ai sans cesse dénoncé l'ineptie d'un grand nombre de chefs que je prenais en flagrant délit de nullité; libre, aujourd'hui, je continuerai à défendre ce qui est bon, et à saper ce qui est infâme.

Je ne suis pas un transfuge.

J'aime bien des choses dans notre armée, et je n'oublierai pas les bonnes affections, et les services d'ami que ne m'ont jamais refusé les excellents camarades de mon régiment.

Ils étaient honnêtes mais faibles, parce qu'ils avaient besoin de leur position. Mes sentiments pour eux ne sont pas changés, mais je hais le principe qu'ils se croient forcés de servir, et je le combattrai à outrance.

La captivité porte à la mélancolie, l'isolement inspire bien des fautes; je n'ai pu échapper à ces pernicieuses influences, et un beau jour, j'ai fait des vers. Le lecteur me le pardonnera, je n'y reviendrai plus.

A EUX !

Ils ont donc peur de nous ! Ils nous crient de nous taire !
Ces sales vérités qu'un journaliste éclaire
Enfir., les font trembler ! Et comme des hiboux
Au lever du soleil, se cachant dans leurs trous,
Ils s'effrayent éblouis par la clarté qu'allume
Quelques aveux sortis du bout de notre plume.
Pourtant, jusqu'à ce jour, ils n'ont rien entendu,
Sur leur coupable front, le glaive suspendu,
Paraissait hésiter à frapper ses victimes.
Elles pouvaient montrer des dépouilles opimes
Ramassées dans le Sud ; cueillies sur un terrain
Où chacun sait trouver, à l'abri du lointain,
Beaucoup d'avancement, peut-être un peu de gloire,
Si le mensonge doit se glisser dans l'histoire !

Mais il faut aujourd'hui, découvrir le passé,
On a trop ri de lui ; le peuple s'est lassé.
Il faut que le pays, qui de tous est le maître,
Sache la vérité, car il veut la connaître.
Il veut, l'entendez-vous ? Honteux de supplier,
Il commande à son tour, et vous fera plier !
Vous êtes étonnés de voir l'indépendance
S'affirmer en plein jour, et le cri de vengeance
Des colons opprimés, depuis longtemps, par vous,
Fait courber votre front et trembler vos genoux.
Maîtres, vous n'aimez pas qu'on touche à la poussière
Dont le passé douteux, couvre votre bannière.
Ne voit-on pas souvent, du long flacon poudreux,
Qui semble renfermer un nectar généreux,
Couler un vin pourri ! Malgré moi, je compare
La vie de certains chefs, au flacon de vin rare
Qu'il faut toujours laisser aux toiles de l'égal,
Car il est trop chargé pour subir le cristal !
Ainsi, quand nous aurons déchiré votre voile,
On verra pour jamais s'éclipser votre étoile.
Allez ! vous aurez l'eau montrer vos bataillons,
Nos cris seront plus forts, et, malgré les bâillons
Sous lesquels vous voulez emprisonner nos bouches,
Nous parlerons toujours !

O défenseurs farouches
Des maîtres qui vous paient, en prenant notre argent,
Racontez-nous un peu, le multiple serment
Que vous avez prêté sous différents monarques.
Sachez ne point rougir, le parjure a des marques,
Qui sont au fond du cœur, mais le front ne dit pas

Sur combien de tapis on a traîné ses pas ;
Vous avez pu servir, et les rois et l'Empire,
La République aussi ! Mais il suffit de dire
Qu'on est le partisan de la force du jour !
Il suffit de cacher que l'on fut tour à tour
Servile adulateur de celui qui fut maître,
Et le masque trompeur, cachant l'âme d'un traître,
Inspire au bon public, ce commode respect
Que nous avons le droit de traiter de suspect
Il faudra bien du puits que la vérité sorte !
D'une étroite prison, sur nous fermez la porte,
Nos cris sauront encor, troubler votre sommeil,
La liberté grandit et sonne le réveil !

Ah ! oui, je le comprends, si, flatteur de vos vices,
J'avais voulu chanter le bonheur, les délices
Que vos mains de soldat n'ont pas su nous donner ;
J'aurais trouvé des cœurs prêts à tout pardonner !
Oui, si j'avais voulu vous servir sans réserve,
Célébrer les héros dont le travail préserve,
L'Arabe de la faim, le colon des fléaux,
Je pourrais prendre l'air, ailleurs qu'en des préaux !
Si je voulais chanter ces chefs au cœur antique,
Qui sont, un jour, tombés sur notre sol d'Afrique
Pour dompter les tribus ameutées contre nous,
J'aurais été choyé, félicité par vous.
Mais, si j'ose chercher la véritable source
Où certains grands seigneurs ont su remplir leur bourse,
Eux qui sont arrivés, rappelez-vous le bien,
Plus pauvres que des rats, et ne possédant rien.

Alors, vous vous troublez, votre courroux s'allume
Vous voulez de ma main voir enlever la plume,
Et vous m'emprisonnez ! Mais il vous faut savoir
Que le républicain respecte son devoir.
Il aime le drapeau que votre âme facile
Saurait servir demain, si la fortune agile
Amenait tout d'un coup un brusque changement ;
Car vous tenez tout prêt votre nouveau serment !

Frappez ! je sais souffrir, et mon cœur vous pardonne ;
Sous les verroux du Fort j'attends avec fierté,
Car le temps n'est pas loin à l'horloge qui sonne,
Le coup de votre fin, signal de liberté !

Du Fort-L'Empereur,



BÉZY.

(Reproduction interdite.)

La troisième livraison paraîtra mardi prochain.
